

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°251-2021
Point 4.7

Point 4.7 de l'ordre du jour Concours CUBE – Paniers écoresponsables

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre de sa démarche environnementale et sociétale, l'IUT Louis Pasteur participe cette année au concours CUBE (Challenge Climat, Usages, Bâtiments Enseignement). Ce concours est un challenge qui s'inscrit dans le cadre de l'action nationale menée pour le développement durable.

Les consommations d'énergie d'un bâtiment sont le produit de trois facteurs :

- la qualité de son bâti,
- la qualité de l'exploitation technique et
- le bon usage qui en est fait par les occupants.

S'il est facile de travailler sur les deux premiers facteurs relevant essentiellement de la technique, il est plus compliqué de « travailler » sur le facteur humain, c'est-à-dire d'entraîner les occupants à un usage responsable.

Afin de fédérer les personnels de l'IUT Louis Pasteur autour de ce projet, l'IUT souhaite offrir à l'ensemble de ses personnels un panier écoresponsable d'une valeur de 16 €. Cette dépense sera prise en charge sur les ressources propres de l'IUT.

Le Conseil de l'IUT Louis Pasteur du 18 novembre 2021 a validé cette dépense.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la dépense de l'IUT Louis Pasteur citée ci-dessus.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	3

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 21 décembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT